

déchiffrer

comprendre

agir

débattre

s'informer

L'Aquitaine



innovante, solidaire, écologique

Ensemble, l'Aquitaine avance

www.rousset2010.fr



Tirer parti de la révolution numérique

L'Aquitaine Innovante, Solidaire et Écologique

Mettre la puissance du numérique au service de l'alliance emploi - croissance - environnement

Tirer parti de la révolution numérique

- **Les techniques numériques ne doivent pas amplifier l'exclusion professionnelle, sociale et culturelle mais participer à sa réduction**
 - C'est le rôle de la Région d'accompagner la migration de tous vers des usages pertinents et novateurs des outils numériques
- **Elles doivent contribuer à bâtir une société plus respectueuse de l'environnement**
 - Par la **réduction des déplacements inutiles**, pour les personnes (télé-présence) comme pour les données (numérisation, signature électronique)
 - Tout en **maîtrisant l'impact des déchets électroniques** produits et de la **consommation énergétique** induite

Développer les infrastructures

- Au XXIème siècle, la fibre optique sera **LE réseau de transport stratégique**, aussi essentiel que les réseaux TGV, électrique, et d'eau
 - L'accès au meilleur débit pour tous n'est pas tout, mais tout commence par lui !
- **La Région poursuit son programme de câblage d'initiative publique :**
 - Pour le haut débit : 30 M€ ont été investis en 6 ans, créant un effet de levier entraînant 200 M€ d'investissements publics et privés
 - Résorption de presque toutes les zones blanches en cours grâce à l'usage ciblé des techniques satellite / WiMax / cuivre
- Pour le très haut débit, **150 M€ seront investis sur 15 ans**
 - Lancement immédiat d'un **programme ciblé de soutien au raccordement** en très haut débit des entreprises ne bénéficiant pas d'offres commerciales correspondant à leurs besoins

Lutter contre l'« innumérisme »

- **Les « laissés pour compte » de la révolution numérique** sont jeunes ou vieux, ruraux ou urbains, pauvres ou solitaires et **représentent encore plus de 20 % de la population**
- **Amplification ciblée** du programme national d'accès universel à Internet
 - Engagement prioritaire de la Région vis-à-vis des **jeunes sans emploi**
- Soutien aux filières de **reconditionnement et de recyclage d'ordinateurs** à destination des **personnes à revenus modestes**
- Appel à projets pour le développement de services numériques à la personne innovants, visant particulièrement le **désenclavement des zones rurales**
 - Soutien indirect à une économie locale de services

Désenclaver les territoires

- Avec les Départements, la Région mettra en place un **réseau territorial d'espaces numériques** de « 2^{ème} génération » :
 - Bien répartis, accueillants, professionnels, dotés d'une signalétique unique
 - Un concours public sera lancé pour la définir
 - Fourniture de services supports :
 - pour le **télétravail**
 - la **visio-conférence / télé-présence**
 - et la **formation à distance**
 - Accompagnant l'accès aux services de l'administration électronique

Outiller les lycées

- Généralisation du plan « Lycées numériques »
 - **Connexion de tous les lycées et résidences lycéennes d'Aquitaine**
- Accompagnement des pratiques pédagogiques innovantes
 - Appels à **projets pédagogiques innovants basés sur les outils numériques**, en concertation avec le Rectorat
 - **Jumelage de lycées européens pilotes** de la Région avec d'autres lycées numériques d'Europe
 - Création de **salles pilotes de visio-conférence** pour l'apprentissage des langues, de classe à classe
 - Financement de **plate-formes de dépôt de ressources pédagogiques libres**
 - Enseignement général, Langues régionales, Formation professionnelle
 - Formation au numérique des enseignants et formateurs

Encourager l'innovation

- **Faire pénétrer en profondeur le numérique dans les PME, les TPE, les entreprises agricoles et artisanales**
 - Créer un réseau d'accompagnement de proximité mobilisant tous les acteurs du conseil public
- **Développement d'un pôle industriel régional autour du logiciel libre**
- **Amplification du programme de soutien aux projets numériques innovants :**
 - Portés par des entreprises du secteur TIC Aquitain
 - S'appuyant sur la commande publique
 - Favorisant la création de premières solutions – test :
 - Action « ***Aquitaine vocation Proto*** »

Libérer les données

- La Région, comme l'ensemble des collectivités publiques, des institutions et des entreprises, produit énormément de données numériques
- **Les données des collectivités sont un bien public qu'il faut organiser, regrouper, et mettre en libre accès**
 - Effort déjà engagé par la Région pour les données « géolocalisées », dans le cadre du programme PIGMA
- Extension de la collecte, de la structuration et de l'archivage des données traitées par la Région
- **Création dès 2011 d'un centre de stockage (« Data center ») de sécurisation, de certification et de mise en valeur des données régionales, publiques comme privées (sur la base du volontariat)**

Maîtriser les outils

- **La Région se doit d'être exemplaire dans son usage des technologies numériques**
 - Rationalisation des outils et mise en place progressive des meilleures pratiques
- **Maîtrise des infrastructures logicielles**
 - Plan de migration progressive vers les logiciels libres au niveau des postes de travail
- **Mutualisation des développements logiciels**
 - Réflexion inter-régionale commune et financement conjoint de nouveaux outils en tirant parti de structures fédératives comme l'Adullact

Accompagner l'évolution des médias

- **Les médias ne sont pas des entreprises comme les autres :**
 - Leur indépendance et leur vitalité sont essentielles à la démocratie
 - La révolution numérique bouleverse leur chaîne de valeur
- **La Région suscitera, en liaison avec les médias locaux et régionaux, la tenue d'« états généraux » des média :**
 - Analyse des problèmes rencontrés
 - Réflexions sur un **accompagnement adapté** :
 - **Contrats de progrès**, destinés à maintenir l'autonomie et la diversité éditoriales

Accompagner les industries culturelles

- **Tout comme les médias, les industries culturelles sont confrontées au changement de paradigme économique induit par la dématérialisation**
 - **Concerne** le cinéma, l'audiovisuel, le multimédia, l'édition, la musique...
 - Les lois purement répressives récemment votées n'ont apporté aucune solution au problème de fond : les revenus des créateurs
- **Lancement d'un programme pilote « *Industries culturelles citoyennes à l'ère numérique* »** en concertation avec les acteurs du domaine
 - Associera économie, culture, territoires et TIC
 - Objectif : favoriser l'utilisation des outils numériques pour créer de nouveaux segments d'activités qui contrebalancent la destruction de ressources constatée